



Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 10 novembre 2011 – Maternelle

Participants :

- > M LESECK, Directeur et enseignant PS1-PS2
- > Mme CHUBERRE, enseignante GS-PS
- > Mme PERON FOLIC, adjointe animation
- > Mme DEBROISE, ville de Rennes
- > Mme CHEREL, parent d'élève
- > Mme GLORIA, parent d'élève
- > M CANEZZA, parent d'élève

Le Conseil d'Ecole : rappel

Le Conseil d'Ecole est une instance officielle où siègent les enseignants, les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes dans l'établissement), et des représentants de la mairie.

Il y a un Conseil d'Ecole par trimestre. Le Conseil d'Ecole est une instance ouverte où les différents membres donnent leur avis, discutent les sujets relatifs à la vie de l'Ecole.

Lors des dernières élections, il y a eu 70 votants et 69 suffrages exprimés sur 149 électeurs.

Bilan de la rentrée

Trois classes cette année, les effectifs n'ont pas permis d'en maintenir quatre. De fait le directeur ne bénéficie plus de décharge et ½ poste d'ATSEM a été supprimé. Répartition des effectifs :

- 7 PS1 et 22 PS2 dans la classe de M LECSECK
- 23 MS et 6GS dans la classe de Mme KOLP
- 23 GS et 6 PS2 dans la classe de Mme CHUBERRE

soit 87 élèves (96 l'année dernière). Trois élèves intégreront l'école en 2012. Deux enfants en situation d'handicap bénéficient d'un accompagnement.

Mme Peron Folic, Responsable des Accueils et Loisirs rappelle les horaires du CALM : 07h30 à 08h20 et 16h30 à 18h45 avec un goûter. Le midi 2 services de restauration sont proposés, de 45 minutes chacun. Les petits mangent en premier avant d'aller à la sieste. Cette année un composteur est mis en place ainsi que des carrés potagers, permettant des animations sur le thème du jardin et de la nature.

Règlement intérieur de l'école maternelle

Le règlement intérieur a été validé par le Conseil d'Ecole. Quelques rappels et informations ci-dessous :

- Il est important de penser à refermer le loquet de la porte d'entrée pour éviter toute sortie des enfants. Il y a des oublis quotidiennement ► **A nous tous d'être attentifs !**
- Les grilles du haut sont fermées entre 8h45-11h20, 11h45-13h20, 13h45-16h20.
- Le directeur ne peut « autoriser » une absence pour convenances personnelles : même si l'école n'est pas obligatoire avant 6 ans, une inscription à l'école équivaut à un engagement de présence. ► **Si une telle absence a lieu, merci de prévenir les enseignants pour organiser au mieux le travail du groupe.**
- Il est important de marquer les vêtements ... et les chaussures !
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école (y compris à l'extérieur des locaux).
- Les enfants ne doivent pas apporter de jouets, bijoux, bonbons... souvent source de conflits.
- Les invitations d'anniversaire transmises dans les casiers sont source de joie pour certains enfants ... et déception pour d'autres. ► **Essayer dans la mesure du possible de déposer le plus discrètement possible une enveloppe anonyme dans les casiers des enfants**, cette enveloppe pouvant contenir l'enveloppe de fête !

Le projet d'école 2012-2015

Le nouveau projet d'école 2012-2015 est en cours d'élaboration. Il sera validé lors du prochain conseil d'école. Il se base sur les résultats des évaluations (maternelle et élémentaire) et l'observation des difficultés rencontrées. Deux grands thèmes sont retenus :

- **S'approprier le langage, progresser vers la maîtrise de la langue**
- **Découvrir le monde, s'approprier les quantités et les nombres.**

Un axe de progrès est en connexion avec le projet de l'élémentaire et utilisera les media radio école et journal.

Le projet pédagogique sur l'année 2011-2012

Sensibilisation à l'Art Plastique :

Domaine de compétences : percevoir, sentir, imaginer, créer

Suite au projet de l'année dernière, intervention d'une plasticienne : Gaëlle Divanac (12 heures d'intervention)

Thème des créations avec les enfants : l'Horizontale et la Verticale. Projet subventionné à hauteur de 1040 €.

Action littérature :

Domaines de compétences : être inventif et savoir tenir compte de ce qui a été fait, travailler ensemble

Les enfants rencontreront un auteur régional.

Rallye lecture : les enfants étudieront 4 albums (dont Pierre et le Loup) sous forme de 5 ateliers ludiques

Cadavre exquis : 1 histoire inventée par les 3 classes de maternelle, chaque classe invente sa partie de l'histoire et une fois terminée, elle est restituée le vendredi par la radio école.

La radio-école :

Tous les matins à 9 heures, un groupe d'enfants informe les classes de la météo et du menu de la cantine.

Le parcours individualisé :

Chaque enfant rencontrant des difficultés a droit à ce soutien sur le conseil des enseignants et avec l'accord des parents. Le soutien scolaire a lieu de 11h40 à 12h20, 3 jours par semaine, par modules 3 semaines.

Réponses aux questions des parents

1- Sécurisation de l'accès rue de la 87ème division : le parking et son accès sont jugés dangereux

L'élue de quartier a été prévenue. Elle va contacter les services concernés et initier une étude.

2- Restauration : l'usage de la vinaigrette systématique n'est pas toujours apprécié...

Il y aura probablement un saladier avec vinaigrette et un saladier sans pour les enfants qui le souhaitent.

3- Animation : un spectacle de fin d'année par les enfants ?

Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année par les enfants, le projet pédagogique ne le prévoit pas.

4- Goûter du matin : pourquoi interdire les gâteaux « faits maison » ?

Les parents ne sont pas autorisés à apporter des goûters « faits maison » à cause de risques d'intoxications alimentaires (rupture de la chaîne du froid sur certains aliments...), par contre les fruits du jardin sont acceptés.

5- Y'a t'il eu des jours d'absences d'enseignant non remplacé depuis le début de l'année ?

Il n'y a pas eu d'enseignant absent non remplacé depuis la rentrée. Les écoles à 3 classes sont prioritaires.

6- une initiation aux langues étrangères est elle prévue en maternelle ?

Il n'y a pas d'initiation à l'anglais prévue par les programmes.

Dates à retenir

15 décembre 2011 : Goûter de Noël et ventes de gâteaux par l'Association des Parents d'Elèves

20 janvier 2012 : Galette des rois

30 mars 2012 : second conseil d'école*

6 avril 2012 : Carnaval

15 juin 2012 : troisième conseil d'école*

22 juin 2012 : Fête de l'école

*Vous pouvez poser vos questions directement aux parents élus, utiliser la boîte aux lettres du hall de l'école, ou l'adresse : fcpe.landry@gmail.com

Les parents élus au conseil d'école



Delphine MONSIMIER
02 99 53 20 66

Castille (GS)



Adèle CHEREL
06 25 61 30 10

Emma (MS)



Bérénice GLORIA
02 99 51 09 74

Arsène (PS2)



Sabrina GRENIER
06 70 55 95 32

Esther (GS)



Fabrice CANEZZA
09 50 67 07 60

Milo (PS2)



Marie-Pascale
CHAPERON
02 99 53 69 57
Adrien (MS)